

Conditions Générales de Ventes

Applicables au 1 janvier 2009 et modifiables sans préavis

Littlefuse Computers est une entreprise individuelle immatriculée sous le numéro SIREN 510 554 512. Littlefuse Computers est une société de Dépannage, de Maintenance, d'Assistance, et de Formations Informatiques pour les particuliers et les professionnels. Littlefuse Computers intervient sur site ou dans ses ateliers.

Article 1. Application des conditions générales de vente

Le client est informé des conditions générales de vente et peut les consulter sur le site Internet de Littlefuse Computers (www.littlefuse.fr).

En conséquence, le fait de commander une intervention et de fixer un rendez-vous avec un technicien Littlefuse Computers implique de la part du client l'acceptation entière et sans réserve des conditions générales de vente Littlefuse Computers.

Article 2. Demande d'intervention

Le client dispose de 3 moyens pour effectuer une demande d'intervention auprès de Littlefuse Computers.

1. Sur le site internet www.littlefuse.fr via le formulaire situé sur la page de contact.
2. Par téléphone en laissant vos coordonnées au 06.27.54.12.06 ou 09.52.64.63.15
3. Par courrier électronique à l'adresse contact@littlefuse.fr

Un technicien Littlefuse Computers contacte ensuite le client pour déterminer son besoin et fixer un rendez-vous.

L'acceptation de ce rendez-vous par le client constitue une prise de commande ferme et définitive.

Article 3. Modification du rendez-vous de l'intervention

Le client a la possibilité de modifier la date de rendez-vous s'il prévient Littlefuse Computers au moins 24h à l'avance et l'obligation de fixer un nouveau rendez-vous en remplacement de celui annulé. De ce fait, si le client n'est pas présent sur le lieu de rendez-vous à la date et l'heure fixées, Littlefuse Computers ne pourra réaliser l'intervention et sera dans l'obligation de facturer la somme forfaitaire de 35€ non remboursable.

Article 4. Tarifs

Les tarifs sont ceux en vigueur au moment de la prise de la commande par le client et s'entendent net en euros (TVA non applicable, article 293b du CGI).

L'intervention d'un technicien Littlefuse Computers entraîne une facturation minimale d'une heure et ce quelle que soit la durée de la prestation.

Au delà d'une heure, l'intervention sera facturée sur la base de tranches d'une heure. Toute tranche commencée étant due.

A la fin de l'intervention, le technicien remet une facture ou figure le montant total à régler pour la prestation.

Le client effectue le paiement par chèque ou espèces immédiatement après l'intervention et directement auprès du technicien.

Article 5. Modalités d'une intervention

Il est nécessaire de rappeler que le bon fonctionnement d'un matériel informatique ou le succès d'un dépannage ou d'une formation informatique ne dépendent pas seulement de la qualité des équipements, des logiciels et des prestations mais aussi de paramètres indépendants de Littlefuse Computers comme l'environnement d'utilisation du matériel, le montage ou l'installation d'origine, la qualification et les usages du client. De ce fait, les services de Littlefuse Computers ne sont soumis qu'à une obligation de moyens humains et en aucun cas à une obligation de résultats.

Littlefuse Computers intervenant suite à la demande du client ne peut également être tenu responsable des dommages matériels ou immatériels.

Quel que soit le déroulement de la prestation, le client reste responsable des données présentes sur son installation informatique. Par conséquent, Littlefuse Computers ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'une perte de données partielle ou totale des données présentes sur l'équipement du client. Le client a donc la responsabilité d'effectuer une sauvegarde de ses données personnelles ou professionnelles avant l'intervention.

Article 6. Territoires

L'ensemble des articles et des prestations Littlefuse Computers des présentes Conditions Générales de vente est applicable sur Lille et sur ses environs.

Article 7. Informatique et Liberté

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n 78-17 du 6 janvier 1978 et ses décrets d'application, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, et de suppression des données le concernant. Sauf indication contraire, le client autorise Littlefuse Computers à utiliser ses coordonnées pour lui proposer des offres commerciales et à communiquer à des entreprises tierces les données le concernant. Sauf indication contraire, Littlefuse Computers pourra utiliser le prénom du client, la première lettre de son nom et le numéro de son département à titre de référence commerciale.

Article 8. Loi applicable

De convention expresse, le présent contrat sera gouverné par le Droit français.

Article 9. Tribunal compétent

En cas d'échec d'une procédure amiable, le tribunal compétent est le tribunal de Commerce de Lille.